



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

Jean-Loup Chappelet

**L'émergence de la place olympique suisse :
un parcours de plus d'un siècle**

Working paper de l'IDHEAP 3/2020
Unité Management public et systèmes d'information



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

L'émergence de la place olympique suisse : un parcours de plus d'un siècle

Jean-Loup Chappelet

Working paper de l'IDHEAP 3/2020

Le texte intégral est disponible en ligne sur le dépôt institutionnel de l'UNIL: <https://serval.unil.ch/>

Table des matières

1. Un écosystème suisse.....	3
2. Coubertin découvre la Suisse (1900-1917)	4
3. L'après Première Guerre mondiale (1918-1936)	9
4. Le danger nazi (1936-1943).....	14
5. Retour en faveur de la place olympique suisse après- guerre (1944-1964)	16
6. Les difficiles années 1960 et 1970 pour la place olympique suisse (1965-1979).....	19
7. L'âge d'or des années 1980 et 1990 (1980-2000)	22
8. La consolidation des débuts du XXIe siècle (2001-2020)	26
9. Conclusion : le devenir de la place olympique suisse	28

1. Un écosystème suisse

Cet article retrace pourquoi et comment la Suisse – et pas seulement la Suisse romande – est progressivement devenue au cours du XXe siècle le pays où siègent les trois-quarts des organisations qui gouvernent le sport mondial ou y collaborent, à commencer par le Comité international olympique (CIO) installé à Lausanne depuis 1915.

La place olympique suisse – c'est-à-dire l'écosystème formé par les très nombreux organismes basés en Suisse pour gouverner et servir le sport mondial et olympique – ne s'est pas créé en un jour. Elle est le résultat d'un parcours étonnant qui s'est déroulé tout au long du XXe siècle et qui se poursuit de nos jours en parallèle à la mondialisation progressive du sport. Ce parcours est aussi parallèle au développement de la Suisse comme une des grandes places financières mondiales, mais aussi comme une place importante de négoce de matières premières, d'arbitrage commercial et de rencontres diplomatiques tout au long du siècle dernier.

L'objectif de cet article est de retracer à grands traits ce parcours, ce « making-of » de la place olympique suisse et de comprendre comment et pourquoi la Suisse se retrouve au début du XXIe siècle dans cette position à la fois enviable d'un point de vue économique (près de 2500 emplois dans ces divers organismes administratifs du sport mondial), mais aussi difficile pour son image et sa réputation internationale du fait des nombreux scandales qui touchent le sport depuis le tournant du siècle et, en particulier, de grandes organisations basées dans le pays comme le Comité international olympique (CIO), la Fédération internationale de football association (FIFA), l'Union cycliste internationale (UCI), et aussi de grandes sociétés de marketing sportif comme International Sport and Leisure (ISL) – deuxième plus grosse faillite suisse après Swissair –, Infront Sports & Media du conglomérat chinois Dalian Wanda ou encore Sport Radar, un leader du traitement de données sportives, qui avaient ou ont encore leurs sièges en Suisse (Zoug et Saint-Gall).

L'article s'organise autour de sept étapes chronologiques qui épousent les grandes périodes du siècle passé induites par les deux guerres mondiales et la commercialisation croissante du sport dans la deuxième partie du XXe siècle suivie, aujourd'hui, d'une période de scandales qui affectent de nombreuses organisations sportives. Il suit aussi l'histoire olympique ponctuée par l'organisation des Jeux et les présidents successifs du CIO. Il donne une vue d'ensemble qui se base sur de nombreuses sources publiées par des historiens du sport qui se sont concentrés sur certaines périodes historiques particulières. Il synthétise l'expérience personnelle de l'auteur qui a observé le phénomène de près à partir des années 1980 en collaborant avec plusieurs des organismes qui forment la place olympique suisse d'aujourd'hui. La conclusion aborde brièvement la question du futur de cette place unique et importante pour l'image et l'économie suisse.

2. Coubertin découvre la Suisse (1900-1917)

Au début du XXe siècle, la Suisse est mal connue du Français Pierre de Coubertin qui a fondé en 1894 le CIO et lancé l'organisation des premiers Jeux olympiques modernes à Athènes, en 1896. Selon ses mémoires olympiques, il commence à étudier la Suisse, ses institutions et ses « rouages militaires »¹ en 1903 (grâce au colonel Robert-Ferdinand Treytorrens de Loÿs) après avoir assisté à des manœuvres militaires du côté de Fribourg. Il a aussi effectué plusieurs visites en Suisse pour identifier des pensions susceptibles d'accueillir son fils Jacques, déficient intellectuel, ou pour diverses vacances et cures personnelles². En 1903, il publie dans le quotidien français *Le Figaro* une enquête de six articles sous le titre « A travers la Suisse moderne » où il fait découvrir à ses lecteurs le pays et ses institutions actuelles (fondées pour l'essentiel cinquante ans plus tôt).³

Son intérêt pour ce petit pays au centre de l'Europe ne se démentira plus. Sur la recommandation d'un ami de sa belle-famille, le Dr Jean Morax, il visite⁴ en 1906 la ville de Morges (à vingt kilomètres à l'ouest de Lausanne dans le canton de Vaud) susceptible d'accueillir un siège permanent pour les Jeux olympiques, alors que les Grecs voudraient les organiser en perpétuité et que les villes désignées par le CIO se désistent facilement (Chicago pour 1904, Rome pour 1908). 1906 est aussi l'ouverture du tunnel du Simplon entre la Suisse et l'Italie et de l'Exposition internationale de Milan au débouché de ce tunnel. Coubertin l'emprunte pour ses nombreux voyages dans la botte. Alors que le sport moderne apparaît timidement en Suisse grâce aux touristes anglais et que la gymnastique inspirée par le *Turnen* allemand y règne en maître, il rédige en 1906 un article intitulé « La Suisse, reine des sports » qu'il publie dans la *Revue olympique*, l'organe officiel du CIO⁵.

En 1910, il lance dans la *Revue olympique* un concours d'architecture pour une « Olympie moderne » sur les bords d'un lac helvétique comme il l'évoquait dans son article pour la *Revue olympique* de 1906. Ce concours couronne les architectes Eugène Monod (Morgien) et Alphonse Laverrière (Lausannois d'origine française) pour leur projet d'une « Olympie sur la rive droite du lac Léman » dont le grand plan est conservé aux Archives de la construction moderne de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)⁶. Un carton présentant un

¹ Pierre de Coubertin, *Mémoires olympiques*, (Lausanne: BISP, 1931, facsimilé par les Editions de la Revue EPS, 1996) : 128-129.

² Patrick Clastres, « Pierre de Coubertin et la Suisse », in Emmanuel Bayle (dir.) *Le système olympique : Passé, présent et futur*, (Lausanne : PPUR, 2019) : 25-39.

³ Patrick Clastres, « Pierre de Coubertin et la Suisse », *ibid.*, 26

⁴ Christian Gilliéron, *Les relations de Lausanne et du mouvement olympique à l'époque de Pierre de Coubertin 1894-1939*, (Lausanne. CIO, 1993) : 39.

⁵ Pierre de Coubertin, « La Suisse, reine des sports », *Revue olympique* 11 (1906) : 163-165.

⁶ Pierre A. Frey, « Brève chronique illustrée des velléités d'érection d'un monument aux muscles à Lausanne, 1911-1944 », *Faces* 11 (1989) : 56-61.

stade olympique issu de ce projet est présenté au premier concours olympique d'architecture lors des Jeux à Stockholm en 1912 et reçoit la médaille d'or. Aucune autre médaille ne fut attribuée sans qu'on sache si d'autres projets furent présentés. Le plan originel s'inspire incontestablement du projet de cité mondiale imaginé en 1910 par les belges Paul Otlet et Henri-Marie La Fontaine⁷ et où l'architecte français Ernest Hébrard et l'architecte-sculpteur américain Hendrik Christian Andersen⁸ ont prévu un « centre olympique ».



Plan du projet d'Olympie moderne sur la rive droite du Léman par Eugène Monod et Alphonse Laverrière (1911) conservé aux Archives de la Construction moderne (EPFL)



Brochure publiée par Hendrik Christian Andersen en 1910 pour promouvoir la « cité mondiale » selon une idée de Paul Otlet et Henri-Marie La Fontaine.

En 1913, Coubertin organise à Lausanne un congrès scientifique sur le thème de la psychologie sportive. Ce congrès (renommé par la suite « cinquième congrès olympique ») a pour but – Coubertin parle de « stratagème »⁹ – de gagner la confiance de la ville, du canton et de

⁷ Henri-Marie La Fontaine avait été un des membres honoraires du Congrès du rétablissement des Jeux Olympiques en 1894, puis président du Bureau international de la paix (1907-1943) et prix Nobel de la paix 1913.

⁸ Hendrik Christian Andersen et Ernest Hébrard, *A World Centre, Industry, Science, Peace, Fine Arts, Religion, Commerce*, brochure publiée à Bruxelles, 1910.

⁹ Pierre de Coubertin, *Revue olympique*, *ibid.*, 129.

l'Université de Lausanne dont quelques professeurs présentent des communications, parfois critiques¹⁰. L'ouverture du congrès a lieu, en présence d'un membre du gouvernement suisse, Camille Décoppet, dans l'amphithéâtre principal (aula) de l'Université, au Palais de Rumine, où le grand plan de l'Olympie moderne est exposé¹¹. Plusieurs fêtes sont organisées tout autour du congrès au frais de Coubertin, ainsi qu'un bal donné par le baron de Blonay, membre du CIO en Suisse, et un repas offert par le gouvernement du canton de Vaud.

Fin juillet 1914, un mois à peine après la célébration du vingtième anniversaire de la rénovation des Jeux olympiques, à la Sorbonne à Paris, et de la première présentation du drapeau olympique aux anneaux entrelacés inventés par Coubertin, la Première Guerre mondiale éclate. Le patriote Coubertin veut s'engager mais, déjà âgé de 51 ans, n'obtient finalement qu'un poste de traducteur et une vague mission auprès des lycées qui lui permettent néanmoins de se faire photographier en uniforme. La Grande Guerre se prolongeant, il désigne en 1916 le baron Godefroy de Blonay comme président du CIO par *interim* et en informe les membres du CIO en leur écrivant qu'il lui paraissait incongru qu'un « soldat » préside leur comité. Dès l'origine, en effet, le CIO est proche du mouvement pour la paix¹². Coubertin, à qui on reproche de vouloir faire une simple reconstitution historique des Jeux d'Olympie, affirme d'ailleurs juste avant le congrès du rétablissement des Jeux en 1894: « De l'antiquité nous ne prétendons rétablir qu'une chose, la trêve, la trêve sainte ! »¹³. Il faisait référence à la trêve antique qui permettait le libre passage des participants aux Jeux d'Olympie malgré les guerres incessantes entre cités-états grecques. Cette idée de trêve ne sera plus ou moins ressuscitée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) qu'en 1993 à l'instigation d'un lointain successeur de Coubertin.

Godefroy de Blonay est un noble suisse issu d'une ancienne famille vaudoise qui vit à Paris où il étudie l'égyptologie. Coubertin le nomme en 1899 membre du CIO pour la Suisse – le premier – et en fait un confident. En 1909, il devient « trésorier du CIO » en remplacement du Français Ernest Callot. Coubertin le visite au château de Grandson au bord du lac de Neuchâtel où Blonay passe ses étés. En 1912, il l'incite à fonder à Lausanne et présider le Comité olympique suisse (COS) avec comme premier secrétaire général Francis-Marius Messerli, un autre proche de Coubertin, beaucoup plus jeune, qui deviendra son exécuteur

¹⁰ Cf. la communication d'Archibald Reiss intitulée « Le sport et le crime » dans les archives d'anthropologie criminelle 29(1914), signalée par Olivier Ribaux, directeur de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL.

¹¹ Jean-Loup Chappelet, *Dans les pas de Coubertin à Lausanne*, brochure publiée par le Comité international Pierre de Coubertin (CIPC), 2013.

¹² Dietrich R. Quanz, "Civic Pacifism and Sports-Based Internationalism Framework for the Founding of the International Olympic Committee", *Olympika, The International Journal of Olympic Studies* II(1993): 1-23. Aussi Patrick Clastres, « La renaissance des Jeux Olympiques, une invention diplomatique », *Outre-terre* 3(8), 2004 : 281 à 29. John J. MacAloon, *This great symbol Pierre de Coubertin and the origins of the modern Olympic Games*, (London: Routledge, 2008).

¹³ Pierre de Coubertin, « Le rétablissement des Jeux olympiques », *La Revue de Paris* 1(2), mai-juin 1894 : 170-184.

testamentaire.¹⁴ Il parle à Blonay du projet d'Olympie moderne sur la rive droite du Léman et l'associe à l'établissement du siège du CIO à Lausanne en l'invitant lors de la petite cérémonie *ad hoc* organisée le 10 avril 1915, à l'hôtel de ville de Lausanne, à la suite d'une séance de la Municipalité. A cette occasion, le président de la Confédération envoie un télégramme de bienvenue en Suisse et le conseiller d'Etat vaudois invité se fait excuser. Contrairement à ce qui est indiqué dans le procès-verbal de la Municipalité, les archives de Coubertin et donc du CIO sont entreposées au château de Grandson et non à Lausanne.

Coubertin se garde bien de demander l'avis des autres membres du CIO dont il sait qu'ils ne seraient pas d'accord, notamment les Français qui se sentent dépossédés du siège social parisien, en fait un simple bureau dans les logements successifs de Coubertin à Paris. Il s'agit selon ses termes d'un « petit coup d'état ». Coubertin attendra 1922 pour faire confirmer ce choix par les membres réunis à Lausanne¹⁵. Les raisons de l'installation à Lausanne du siège du CIO sont multiples : le projet d'Olympie moderne sur la rive suisse du Léman, l'éloignement de Paris où Coubertin est très critiqué tout en restant dans une aire francophone, son intérêt pour la Suisse dont la neutralité vient d'être confirmée¹⁶ dans une Europe alors en guerre, l'évitement d'un déménagement à Berlin – capitale de l'ennemi – où doivent se dérouler les Jeux de 1916 (qui seront annulés), conformément aux statuts du CIO (bien que ceux-ci ne soient plus appliqués sur ce point depuis longtemps).

Tout de suite après l'établissement du siège du CIO à Lausanne, Coubertin fonde l'Institut olympique lausannois (IOL) dans le but de rétablir le « gymnase antique », c'est-à-dire un foyer municipal d'activités physiques et intellectuelles ouvertes à tous. Lausanne serait un prototype d'un tel gymnase appelé à favoriser dans toutes les communes une éducation sportive, mais aussi culturelle. Cet institut a aussi pour but de mieux faire connaître le CIO auprès des autorités cantonales vaudoises et fédérales suisses et aussi d'obtenir – comme toute société locale – l'usage intermittent de locaux dans le bâtiment du Casino de Montbenon récemment racheté par la Ville.¹⁷ Ces locaux seront présentés comme les premiers bureaux du CIO, mais ce n'est qu'en 1922 que la Municipalité accordera au CIO l'usage exclusif de quelques pièces dans la Villa « Mon Repos », premier véritable siège du CIO jusqu'en 1968. Le besoin de bureaux pour le CIO est en effet très faible car Coubertin est seul à y travailler et loge lors de ses visites lausannoises à l'hôtel Mirabeau ou à l'Hôtel Beau-Séjour, aujourd'hui démoli, où il dispose d'un petit appartement à deux pas de la gare.¹⁸ L'IOL

¹⁴ Jean-Philippe Chenaux, *Les cinq vies du « bon docteur Messerli »*, (Lausanne : Favre, 2019).

¹⁵ Pierre de Coubertin, *Mémoires*, *ibid.*, 178.

¹⁶ Par la Convention de La Haye de 1907 « concernant les droits et les devoirs des Puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre », ratifiée par la Suisse et entrée en vigueur en 1910 dont Coubertin, attentif à l'actualité, avait sûrement entendu parler.

¹⁷ Christian Gilliéron, *Les relations...*, *ibid.*, 61.

¹⁸ Louis Polla, « Pierre de Coubertin », in *Rues de Lausanne*, (Lausanne: Editions 24 Heures, 1981): 185, cité par Christian Gilliéron, *Les relations...*, *ibid.*, 59.

organise en 1917, 1918 et 1919 quelques semaines d'activités pour des prisonniers français et belges internés en Suisse du fait de sa neutralité. Il n'a plus d'activités après le printemps 1919.

	<p>29^e Séance du samedi 10 avril 1915. Présidence de M. T. Agallier, syndic Assistent à la séance: M. A. Gaillard, Postol et Burme, membres de la Municipalité - M. Bessier, malade est excusé. Sont présents: M. A. le Baron Pierre de Courbier, président, Gode- frey, de Blonay, D. Nax Buchanholer, D. Rembold, Hania Milloud, jurés, rédacteur, les deux premiers membres du bureau du Comité international olympique, et les quatre suivants membres de la commission lausannoise. M. Chuard, président du Conseil d'Etat, revenu par une séance de ce corps, se fait excuser. La Municipalité prend acte de la récente décision du Comité international olympique de déclarer être domicilié à Lausanne et d'établir son siège social. La déclaration officielle en est faite en ces termes: par M. le Baron de Courbier, président du Comité: "Nous, le Syndic,</p>
<p>Hôtel de ville de Lausanne où fut organisée la réception du CIO à Lausanne (10 avril 1915).</p>	<p>Extrait du procès-verbal de la réunion du 10 avril 1915 de la Municipalité de Lausanne recevant le siège du CIO dans la ville.</p>

Comme on l'a vu, l'installation du CIO en Suisse résulte de la seule volonté de Coubertin, confirmée sept ans plus tard par ses collègues. Ses autres initiatives locale (Olympie moderne, IOL) ne décollent pas. La Grande Guerre va en partie le ruiner, mais l'après-guerre verra la place olympique suisse se développer à Lausanne, mais aussi à Genève, à Zurich et à Berne.

3. L'après Première Guerre mondiale (1918-1936)

Dès la fin de la Première-Guerre mondiale (novembre 1918), Coubertin – qui a été réélu président du CIO pour dix ans en 1917 à l'initiative de Godefroy de Blonay – s'active pour relancer le CIO et les Jeux olympiques face à des concurrents potentiels comme les Jeux interalliés à Paris (1919) et les Jeux féminins internationaux à Monte Carlo (1921) ou les Jeux internationaux des travailleurs (Prague 1921) ou encore les Jeux mondiaux universitaires (Paris 1923). Une tentative de relancer l'Olympie moderne en 1918, à Dorigny plus près de Lausanne, échoue. Il faut d'urgence attribuer les Jeux olympiques de 1920 et suivants. Coubertin convoque le CIO pour une réunion à Lausanne en avril 1919 à peine six mois après l'armistice. Le président de la Confédération Gustave Ador assiste avec réticence à l'ouverture de la réunion qui coïncide avec le 25^e anniversaire de la rénovation des Jeux.¹⁹ Cette première réunion du CIO après la Grande Guerre attribue les Jeux de 1920 à Anvers (Belgique) pour saluer le martyr belge durant cette guerre. Six mois après leur déroulement, la Confédération suisse attribue péniblement une modeste subvention au Comité olympique suisse (COS) récemment formé pour la participation du pays à ces Jeux.²⁰

En septembre 1920 se crée à Lucerne (Suisse) l'internationale sportive socialiste des travailleurs (en allemand : *Sozialistische Arbeitersport Internationale* ou SASI).²¹ Elle se pose en concurrente des « Jeux bourgeois du CIO » qui n'acceptent pas les « perdants » de la Grande Guerre (Allemagne, Autriche, Hongrie, etc.). Elle sera connue comme l'« Internationale sportive de Lucerne ». Elle organise avec grand succès des olympiades ouvrières à Frankfurt (1925), Vienne (1931) et Anvers (1937), ainsi que des olympiades ouvrières hivernales en 1925 et 1931, puis disparaît à cause de la montée en puissance de l'Internationale sportive communiste soutenue par l'Union soviétique.

A la fin de 1919, le Suisse Carl Spitteler reçoit le prix Nobel de littérature, notamment pour son poème épique *Olympischer Frühling* (Printemps olympien) qui attira sans doute l'attention de Coubertin, sans qu'il n'en parle jamais. Après les massacres de la Grande Guerre, les idées de paix reviennent sur le devant de la scène. La Société des Nations (SDN) est créée par le Traité de Versailles pour mettre fin à la guerre selon la vision idéaliste de l'époque qui vise une réorganisation des relations internationales y compris sportives. La SDN s'établit à Genève en 1919. Certains parlent de créer une SDN du sport. Coubertin et la Municipalité de Lausanne s'en inquiètent.²² Les fédérations sportives internationales dont beaucoup ont été créées

¹⁹ Christian Gilliéron, *Les relations...* ibid., 85-86.

²⁰ Christian Gilliéron, *Les relations...* ibid., 82.

²¹ Robert F. Wheeler, "Organised Sport and Organized Labour: The Workers' Sports Movement", *Journal of Contemporary History*, 13(2) 1978: 191-210.

²² Christian Gilliéron, *Les relations...* ibid., 91.

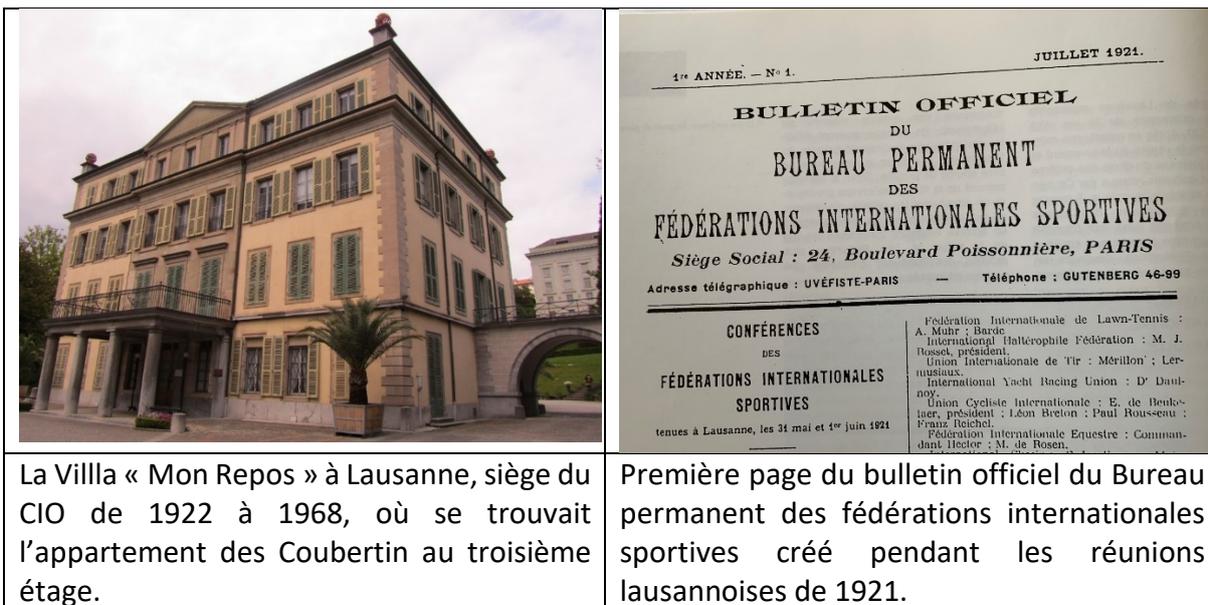
avant-guerre²³ demandent plus de contrôle sur les compétitions olympiques. Elles obtiennent la convocation d'un congrès à Lausanne, après les Jeux d'Anvers, pour établir des règlements universels applicables aux Jeux olympiques futurs. Lors de cette réunion en mai-juin 1921, les FI créent un Bureau permanent des fédérations sportives internationales et fixe son siège à Paris. Ce bureau disparaîtra avec la Seconde Guerre mondiale, mais marque une certaine volonté de ces organisations qui commencent à gouverner le sport mondial de s'éloigner de la Suisse et du CIO basé dans le pays.

A la suite d'une « conférence consultative des sports équestres » organisée en marge du congrès de 1921, est fondée à Lausanne la Fédération équestre internationale (FEI). Son siège est établi à Paris auprès de son premier président qui est Français. La Fédération internationale de patin à roulettes créée trois années plus tard à Montreux²⁴ siègera pendant longtemps chez son président, le Suisse Fred Renkewitz. Elle changera plusieurs fois de nom et de siège. Elle deviendra World Skate pour gouverner la discipline du skateboard admise au programme olympique dès Tokyo 2020. Son administration est à Lausanne depuis 2016. De même, toujours en 1924, la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA) – fondée en 1892 – élit son premier président, le Suisse Eugène Baud²⁵. Ses quatre successeurs seront tous Suisses (jusqu'en 2014) et le siège sera à leurs domiciles jusqu'à ce que la FISA installe ses bureaux à Lausanne à partir de 1996.

²³ Par exemple, l'Union Cycliste Internationale (UCI, 1900), la Fédération Internationale de Football Association (FIFA, 1904), l'International Weightlifting Federation (IWF, 1905), l'International Ice Hockey Federation (IIHF, 1908), la Fédération Internationale de Natation Amateur (FINA, 1908) et l'International Amateur Athletic Federation (IAAF, 1912, today World Athletics), etc. La Fédération Internationale de Gymnastique (FIG, 1881), la Fédération Internationale des Sociétés d'Avion (FISA, 1892) et l'International Skating Union (ISU, 1892) sont antérieures au CIO.

²⁴ Rolf Noess & Camille Fetler, *Roller Skating, History and Introduction* (FIRS, 1982).

²⁵ Jean-Louis Meuret, *FISA 1892-1992 : le livre du centenaire de la FISA* (Oberhofen bei Thun : Fédération internationale des sociétés d'aviron, 1992).



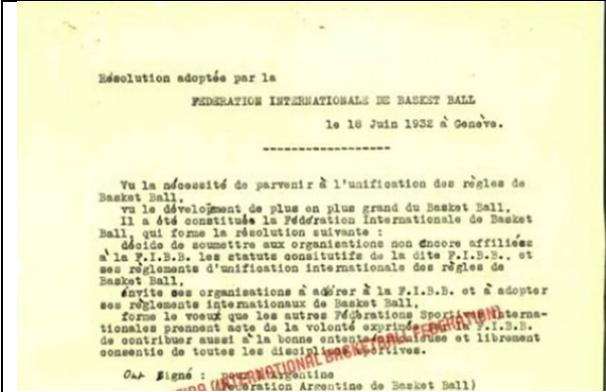
Localement, les relations entre la Ville et le CIO – c’est-à-dire, à l’époque, Coubertin – se rafraichissent. En 1920, la Municipalité se demande quel est le statut du CIO. Un avocat de la place lui recommande de demander au CIO de s’inscrire au Registre du commerce vaudois (qui permet de savoir qui est habilité à signer des engagements). Coubertin refuse sèchement en répondant à la Municipalité que le CIO ne saurait être confondu avec un vulgaire négoce de la place.²⁶ Cette question du statut ne sera résolue qu’en 1981 (voir infra). Toutefois, les relations avec le CIO s’améliorent à la suite d’un changement de Municipalité et de la tenue des réunions du printemps 1921 qui ont attiré beaucoup de monde à Lausanne. La ville commence à entrevoir l’intérêt d’héberger le CIO en ses murs, d’autant plus qu’elle envisage une première candidature olympique (d’abord pour 1924, puis 1928, et finalement pour 1936). En 1922, elle attribue quelques pièces pour les bureaux du CIO dans une maison de maître qu’elle vient d’acheter, la villa « Mon Repos ».

Coubertin et sa famille y emménage en 1922 dans un appartement du troisième étage après avoir vendu leur maison familiale de la rue Oudinot à Paris. En 1924, deux salles de la villa sont mises à disposition pour un premier musée olympique. En 1925, Coubertin est remplacé à la présidence du CIO par le comte belge Henri de Baillet-Latour et non (à la suite de leur brouille) par le Suisse Godefroy de Blonay qu’il préparait de longue date comme successeur. Coubertin garde la gestion de l’embryon de musée, lance d’autres projet (Union pédagogique universelle, Bureau international de pédagogie sportive, etc.) et continue de s’impliquer dans les affaires olympiques au grand dam de son successeur qui songe, un moment, à déplacer le siège du CIO à Bruxelles où il habite. L’administration du CIO se résume en effet à Lausanne à deux personnes : le lieutenant-colonel André Berdez, secrétaire de la Commission exécutive du CIO recruté en 1925 par le nouveau président et décédé en 1940, et son assistante

²⁶ Christian Gilliéron, *Les relations...* ibid., 93.

ponctuelle Lydie (Lydia) Zanchi à partir de 1929 qui le remplace après son décès et reste au service du CIO jusqu'en 1966.²⁷

En juin 1932, la Fédération internationale de basketball se fonde à Genève sous la présidence d'un inspecteur de gymnastique (comme on disait alors) du Canton, Léon Bouffard, et sur l'impulsion du représentant à Genève des *Young Men Christian Associations* (YMCA) qui veulent diffuser ce nouveau sport en Europe, l'Américain Elmer Berry. Le siège de ce qui deviendra rapidement la Fédération internationale de basketball amateur (FIBA) pour que ce sport rejoigne le programme des Jeux, est situé à Genève jusqu'en 1956 (chez le président Bouffard), avant de déménager à Munich (1956-2002) et de revenir à Genève en 2002, puis dans ses environs (Mies, VD) sur proposition de son secrétaire général suisse Patrick Baumann.²⁸

	
<p>Résolution adoptée lors de la fondation de la Fédération internationale de basketball (aujourd'hui FIBA) à Genève le 18 juin 1932.</p>	<p>Plaque de la rue du siège de la Fédération internationale de football association (FIFA) à Zurich depuis octobre 1932.</p>

En octobre 1932, la Fédération internationale de football association (FIFA) déménage à Zurich sous l'impulsion de son secrétaire général allemand Ivo Schricker qui souhaitait vivre en Suisse alémanique alors que le président français d'alors, Jules Rimet, aurait souhaité que la FIFA s'installe à Paris après Amsterdam où son précédent secrétaire général hollandais a confondu ses comptes personnels avec ceux de la fédération et a fait faillite. Cette localisation à Zurich permettra à la FIFA de fonctionner pendant toute la Seconde Guerre mondiale alors que Jules Rimet vit en zone occupée. La FIFA envisagera même de déménager ses bureaux dans une bourgade du Rigi, au cœur des Alpes suisses, au cas où la Suisse ait été envahie.²⁹

²⁷ Marie-Hélène Roukhadzé, « Les Grands débuts du secrétariat, une entrevue avec Lydie Zanchi », *Revue Olympique* 228, octobre 1986 : 593-595.

²⁸ Jean-Loup Chappellet, *La place olympique suisse, émergence et devenir*, (Bière : Cabédita, 2019) : 55-57.

²⁹ Philippe Vonnard, *L'Europe dans le monde du football*, (Bruxelles : Peter Lang, 2018) : 48-55.

Nonante ans après son installation, elle est toujours à Zurich même si elle a envisagé de revenir à Paris.³⁰

Toujours en 1932, L'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA) s'installe à Berne où elle a toujours son siège au Club alpin suisse, son premier président étant le comte genevois Charles Egmond d'Arcis (jusqu'en 1964 !). Cette Union a été créée à l'occasion du troisième congrès international d'alpinisme tenu à Chamonix (France), en août 1932, et fédère les différents clubs alpins d'environ aujourd'hui 80 pays.³¹

Dès l'automne 1934, à la suite d'une mésentente persistante avec son épouse, Coubertin s'installe à Genève dans une pension qui est aussi le siège européen des YMCA (Pension Melrose, Clos Belmont 12). Il meurt à proximité d'une crise cardiaque le 2 septembre 1937 en se promenant dans le parc La Grange. Il est enterré à Lausanne dans le cimetière conçu par l'architecte Alphonse Laverrière de l'Olympie moderne.



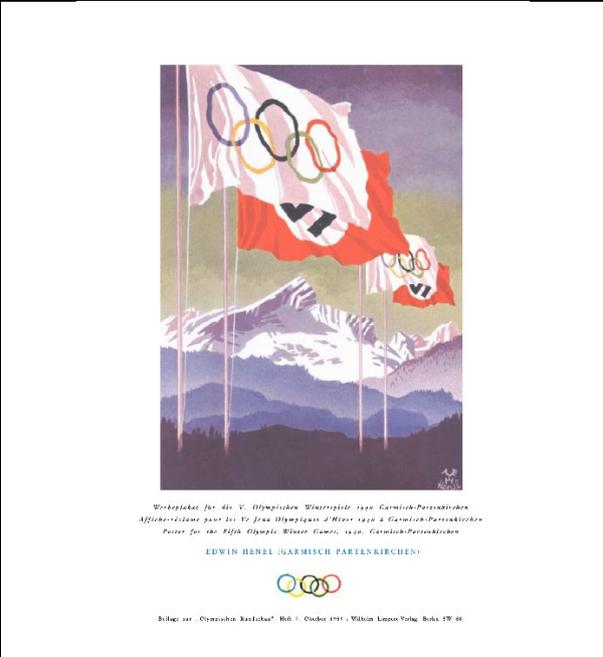
L'entre-deux guerres voit donc se consolider la place olympique fondée à Lausanne avant la Première Guerre mondiale, grâce à la FIFA à Zurich, la FIBA à Genève et l'UIAA à Berne. Tout ceci reste néanmoins très fragile faute d'engagement particulier des autorités fédérales, cantonales ou locales, et aussi des visées du régime nazi sur le Mouvement olympique.

³⁰ Remi Dupré, « La FIFA réfléchit à déménager son siège à Paris », *Le Monde*, 25 janvier 2019.

³¹ Pierre Bossus, *Les cinquante premières années de l'Union internationale des associations d'alpinisme, de Chamonix à Kathmandou, 1932-1982*, (Genève : UIAA, 1982). Traduit en anglais.

4. Le danger nazi (1936-1943)

La Seconde Guerre mondiale approche. Le régime nazi organise des Jeux olympiques d'hiver à Garmisch-Partenkirchen en février 1936, puis d'été à Berlin en août qui surpassent toutes les éditions précédentes. Après les Jeux de Berlin, son responsable des sports, l'Allemand Werner Klingeberg, est nommé conseiller technique, puis secrétaire adjoint du CIO, chargé d'assister les futures villes hôtes (Tokyo et Sapporo, puis Helsinki), et aussi, de remplacer le moment venu André Berdez qui est très malade (et décédera en 1940). Carl Diem, le secrétaire général des Jeux de Berlin, rencontre Coubertin à Genève et Baillet-Latour à Bruxelles. En 1938, il est arrivé à faire financer par le Ministère allemand de l'intérieur un Institut olympique international à Berlin qu'il dirige et qui publie la Revue olympique (en allemand, anglais et français) que le CIO à Lausanne ne peut plus assumer. Le secrétariat de Lausanne y dispose toutefois de quelques pages pour donner des nouvelles du CIO.

	
<p>Page de couverture de la Revue olympique publiée à Berlin à partir de 1938 par l'Institut olympique international dirigé par Carl Diem.</p>	<p>Affiche annonçant les Ve Jeux olympiques d'hiver à Garmisch-Partenkirchen en 1940 (qui n'auront jamais lieu) après qu'ils aient été retirés à St. Moritz.</p>

Mais les nazis ont des plans plus grandioses. Ils veulent faire venir à Berlin des organisations sportives internationales (et d'autres comme Interpol qui déménage de Vienne) et réorganiser le sport mondial en rajeunissant le CIO et en l'obligeant d'accepter comme membres les personnes désignées par les régimes autoritaires qui s'installent en Allemagne, mais aussi en Italie, au Japon, en Espagne, etc. Le président du CIO reçoit, en juillet 1940, dans Bruxelles occupée une délégation allemande composée du ministre des sports, du membre allemand

de la Commission exécutive du CIO et de Carl Diem.³² Mais il meurt en janvier 1942 sans que rien ne soit entrepris. Le vice-président suédois du CIO Sigfrid Edström lui succède par *interim*, mais est beaucoup plus circonspect. Il ne laisse pas Werner Klingeberg – qu’il considère comme un espion – remplacer André Berdez et nomme à cet effet Lydia Zanchie de façon intérimaire.

Lydia Zanchi maintiendra le contact avec les membres du CIO depuis Lausanne pendant toute la Seconde Guerre mondiale grâce à la neutralité de la Suisse et de la Suède où vit Sigfrid Edström. Lausanne arrivera à organiser, en 1944, le « jubilé olympique », c’est-à-dire le 50^{ième} anniversaire de la fondation du CIO. La FIFA pourra de même maintenir une certaine activité depuis Zurich et relancer la Coupe du monde de football dès 1950 au Brésil. La FIBA quant à elle s’installera pendant la guerre à Berne, mais son activisme sera mal vu par les autorités suisses (son secrétaire général est anglais et a rejoint son épouse suisse).

³² Karl Lennartz, “Difficult Times: Baillet-Latour and Germany, 1931-1942”, *Olympika* 3(1994) : 102-103. Aussi Barbara Keys, *Globalizing Sport*, (Cambridge, MS: Harvard University Press, 2006) : 131-133.

5. Retour en faveur de la place olympique suisse après-guerre (1944-1964)

Alors que la Seconde guerre mondiale se termine, le jubilé olympique de 1944 est un succès bien que la plupart des membres du CIO, y compris son président par *interim*, ne peuvent y assister. Lausanne en profite pour organiser à cette occasion, en juin 1944, tout une série de manifestations sportives qui sont censées démontrer qu'elle serait prête à accueillir des Jeux olympiques. Elle est d'ailleurs candidate sans succès pour 1948, 1952 et 1960. Les Jeux d'été de 1952 attribués à Helsinki auraient été à sa portée si elle ne s'était pas retirée avant le vote final car la construction d'un stade olympique déjà lancé ne pouvait être terminée à temps.³³ Les Jeux d'hiver 1948 ont eu lieu à St. Moritz (Grisons).

	
<p>Affiche du Jubilé olympique (50^{ème} anniversaire de la rénovation des Jeux) organisé à Lausanne en juin 1944.</p>	<p>Affiche des Ve Jeux olympiques d'hiver organisés en février 1948 à Saint Moritz (GR).</p>

Le stade olympique lausannois, dans le quartier de la Pontaise, sera inauguré en 1954 et accueillera cinq matches de la Coupe du monde de football attribuée cette année-là à la Suisse. Le pays est en effet un des rares en Europe à posséder des infrastructures intactes. Du coup, plusieurs fédérations sportives internationales ou européenne établissent leur siège en Suisse après-guerre.

Par ordre chronologique, il s'agit de l'IHF (International Handball Federation) à Bâle (1946), l'ISU (International Skating Union) à Davos (1947), la FIS (fédération internationale de ski) à Berne (1951) et de l'UEFA (Union of European Football Associations) à Berne (1959). La raison de ces établissements en Suisse est à chaque fois liée au président et/ou secrétaire général qui sont suisses : Hans Baumann et Albert Wagner à l'IHF, James Koch et Georg Hassler à l'ISU, Marc Hodler et Arnold Käch à la FIS, Kurt Gassmann (secrétaire général de l'UEFA, le président est alors Danois, mais sera succédé en 1962 par le Suisse Gustav Wiederkehr). A contrario, La FISU fondée à Zurich en 1949 après avoir été hébergée au service des sports de l'Université et

³³ Jean-Loup Chappelet, *La place olympique suisse*, ibid., 105.

organisé des Jeux mondiaux universitaire d’hiver à Davos en 1947, s’installe à Bruxelles où habite son président Belge.

	
<p>Affiche de la Coupe du monde de football organisé en juin 1954 en Suisse (à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano et Zurich).</p>	<p>Dessin d’époque du stade de la Pontaise à Lausanne construit en vue des Jeux olympiques de 1952 et utilisé pour la Coupe du monde de football 1954.</p>

A Lausanne, Otto Mayer, qui a été nommé « chancelier » du CIO par Edström en 1946, et son frère Albert Mayer, membre du CIO pour la Suisse depuis la même année, influent énormément sur toutes les affaires olympiques.³⁴ Ils interviennent souvent auprès du réseau diplomatique suisse notamment pour des visas ou en vue des Jeux de Melbourne 1956 et de la participation suisse et hongroise.³⁵ Ils essayent d’aider la branche horlogère suisse, notamment la marque Omega dont ils sont concessionnaires en tant que propriétaires de deux boutiques d’horlogerie, à préserver son quasi-monopole sur le chronométrage des Jeux et d’autres manifestations sportives. Otto est impliqué de près dans les négociations visant à permettre la participation olympique des « deux Allemagnes » (Est et Ouest), des « deux Corées » (Nord et Sud) et des « deux Chines » (Pékin et Taipei).³⁶ Il démissionne en 1964 sur fond de plusieurs désaccords³⁷ avec le président du CIO élu en 1952, Avery Brundage qui

³⁴ Quentin Tonnerre, « L’influence des frères Mayer au sein du CIO (1946-1968). Un double enjeu commercial et diplomatique », in Grégory Quin, Philippe Vonnard & Christophe Jaccoud (dir.) *Des réseaux et des hommes*, (Neuchâtel : Alphil-Presses universitaires suisses, 2019) : 139-170.

³⁵ Quentin Tonnerre & Grégory Quin, « ‘Les Suisses n’iront pas à Melbourne pour n’avoir pas trouvé d’avion convenable’ Histoire d’une non-participation olympique (1948-1956) », *Revue suisse d’histoire* 67(3) (2017) : 343-360.

³⁶ Otto Mayer, *A travers les anneaux olympiques*, (Genève : Cailler, 1960).

³⁷ Pierre Morath, *Le C.I.O. à Lausanne 1939-1999*, (Yens : Cabédita, 2000) : 44-48.

réside à Chicago, est assisté par le Suisse Frederick Rügeseegger et ne vient que de temps en temps à Lausanne. Son frère, Albert Mayer, meurt brusquement en 1968.



Les bureaux du CIO après-guerre et ses deux seuls employés, Otto Mayer et Lydia Zanchi, chancelier et secrétaire du CIO à partir de 1946.



Délégation suisse au congrès de la Fédération internationale de ski en 1949. Debout : Marc Hodler qui deviendra président de la FIS en 1951 jusqu'en 1998 (47 ans !).³⁸

Cet après-guerre marque le retour de la place olympique suisse sur le devant du sport international tant à Lausanne que dans plusieurs autres villes suisses (Bâle, Davos, Berne) en plus de Zurich où siège la FIFA depuis 1932. Genève perd le siège très théorique de la FIBA en 1956, alors que de nombreuses organisations onusiennes s'y installent à la suite, avant-guerre, de la SDN et du Bureau international du travail (BIT) et alors que la ville devient le siège européen de l'ONU en 1966.

³⁸ Photo publiée par Grégory Quin dans le cadre d'une exposition du Musée suisse du sport à Bâle sur l'histoire du ski en Suisse, 2017. Cf. aussi Grégory Quin & Sébastien Cala, « Structuration du ski en Suisse (années 1920 – années 1960) » in Grégory Quin, Philippe Vonnard & Christophe Jaccoud, *Des réseaux et des hommes* (Neuchâtel : Alphil-Presses universitaires suisses, 2019) : 120-130.

6. Les difficiles années 1960 et 1970 pour la place olympique suisse (1965-1979)

La succession d'Otto Mayer est délicate. Avec son frère, il a lancé des rumeurs dans la presse locale sur la proximité de Brundage avec une collaboratrice du CIO, Myriam Meuwly, qui font que le président du CIO en exercice ne veut plus d'un Lausannois pour diriger son administration. Il nomme néanmoins à contre cœur, lors des Jeux de Tokyo 1964, Eric Jonas, un Romand qui est secrétaire de la Fédération horlogère suisse (le syndicat patronal des horlogers du pays), mais lui demande de démissionner peu après. Il le remplace par un colonel hollandais à la retraite qui habite près de Saint-Gall, Johann Westerhoff, avec le titre de « secrétaire général » (et non de « chancelier » comme Otto Mayer). Ce dernier ne s'entendra pas avec Brundage et démissionna en 1969 après trois ans de fonction pendant lesquelles il propose (sans succès) de déménager l'administration du CIO à Saint-Gall plus proche d'un grand aéroport et de sa résidence. Il recrute une directrice pour la presse et les relations publiques, Monique Berlioux, qui jouera le rôle de « numéro deux » du CIO avec le titre de « directeur » dès 1971.³⁹ Elle sera un temps flanquée d'un « directeur technique » avec qui elle ne s'entend pas car il est proche du « clan lausannois », le Yougoslave Artur Takac qui quittera l'administration du CIO en 1973 pour rejoindre le comité d'organisation des Jeux de Montréal 1976.⁴⁰



Réunion, en juin 1964, de la Commission exécutive du CIO présidée par Avery Brundage. A l'intérieur des tables : Lydia Zanchi et Otto Mayer. Tout à gauche, Myriam Meuwly.



Transmission de la présidence du CIO de Killanin à Brundage en septembre 1972. De gauche à droite : Rügeseegger, Berlioux, Samaranch, Brundage, Chevallaz (syndic de Lausanne), Killanin, Gafner, Takac.

Pendant le court mandat de Westerhoff se crée, en 1967 à Lausanne, l'Assemblée générale des fédérations internationales de sport (AGFI, puis AGFIS). Elle prend rapidement pour président le Suisse alémanique Thomas Keller, président de la Fédération internationale des

³⁹ Pierre Morath, *Le C.I.O...*, *ibid.*, 282-283. Monique Berlioux, "Managing a gentlemen's club", *Journal of Olympic History* 23(1), 2015: 8-14.

⁴⁰ Arthur Takac, *Sixty Olympic years*, autobiographie imprimée par Courvoisier-Attinger SA, décembre 1998.

sociétés d'aviron qui est alors basée à Montreux (chez son secrétaire-trésorier suisse Charles Riolo). Mais Keller décide d'installer l'AGFIS à Monte Carlo. Il se positionne, avec toutes les fédérations sportives internationales, en concurrence du CIO et n'y sera jamais coopté malgré le soutien, sans doute, de Brundage. La Commission exécutive préfère choisir en 1969 le Lausannois Raymond Gafner, président du Comité olympique suisse (1968-1988), qui rétablit le « siège romand » occupé jusqu'en 1968 par Albert Mayer, décédé un an plus tôt.

En 1972, les horlogers suisses décident de mettre fin à la guerre du chronométrage qui faisait rage entre Omega et Longines (et autrefois Tag Heuer qui avait assumé cette fonction à Paris 1924) en créant la société anonyme Swiss Timing pour regrouper les compétences suisses en la matière. Thomas Keller est son premier président. Il faut dire que les années 1960 ont été difficiles pour le quasi-monopole établi jusqu'alors sur le chronométrage olympique (depuis Los Angeles 1932) avec l'attribution de celui de Tokyo 1964 et Sapporo 1972 à la marque japonaise Seiko, de Grenoble 1968 à Lip et de Munich 1972 à Junghans.⁴¹ Depuis Montréal 1976, tous les Jeux olympiques d'été seront chronométrés par Swiss Timing (sauf Barcelone 1992 par Seiko). A partir d'Atlanta 1996, Omega/Swatch devient chronométreur olympique officiel en tant que membre du programme de sponsoring international du CIO, The Olympic Partners (TOP) (pour l'instant jusqu'en 2032).⁴²

Dans ces années 1960 et 1970, la question du statut du CIO se pose de plus en plus avec l'arrivée de droits importants de diffusion télévisée des Jeux attribués à de grandes chaînes ou unions de télévision. Une commission du CIO présidée par Marc Hodler, avocat Bernois et jeune membre suisse du CIO depuis 1963, se penche sur la question et arrive à la conclusion que le CIO est une association de droit suisse selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Mais plutôt que de l'écrire noir sur blanc, les statuts olympiques (qui s'appelleront plus tard « charte olympique ») stipulent à partir de 1975 que le CIO : « est une association de droit international ayant la personnalité juridique. Sa durée est illimitée. Son siège social est en Suisse. Il a pour mission, sans aucun but lucratif, [... etc.]. » (règle 11⁴³). Auparavant, rien n'était mentionné au sujet du statut du CIO dans les statuts olympiques. Dès 1991, il sera précisé que « son siège est à Lausanne, Suisse ». Quoiqu'il en soit, la simple mention d'un siège suisse en fait, de par la loi (article 60 alinéa 1 du Code civil suisse), une personne morale de droit suisse (qui se revendique association).

Derrière les mots utilisés se cache la volonté du CIO d'obtenir un statut international qui corresponde à son rôle mondial. Ce n'est en 1981 qu'un certain statut international lui sera accordé par le gouvernement suisse (voir infra). Et ce n'est qu'à partir de cette année-là que le CIO ne cherchera plus à installer son siège ailleurs qu'à Lausanne. En effet, le CIO avait reçu

⁴¹ Quentin Tonnerre, « Une question de prestige dans le domaine international de l'industrie horlogère ». *Diplomatie suisse et chronométrage sportif (1964-1970)*, *Relations internationales* 177(1) (2019) : 129-144.

⁴² Omega, *Great Olympic moments in time*, Biel : Swatch Group.

⁴³ CIO, *Statuts olympiques, textes et règles d'application*, (Lausanne : Comité international olympique, 1975).

dans les années 1970 plusieurs offres de déménagement provisoirement laissées de côté. Les relations entre le CIO et Lausanne s'améliorent avec l'arrivée en 1974 d'un nouveau syndic, Jean-Pascal Delamuraz, qui travaillera rapidement avec les autorités cantonales et surtout fédérales pour améliorer de statut du CIO. La protection des cinq anneaux entrelacés utilisés depuis 1914 et d'autres désignations (par exemple « Olympiade ») ou « propriétés » olympiques (comme les torches ou affiches olympiques) pose aussi problème, mais ne se résoudra que progressivement avec les comités nationaux olympiques (CNO) et avec l'entrée en vigueur en 1993 de la loi fédérale sur la protection des marques (désormais ouverte aux marques de service).⁴⁴

⁴⁴ Alain Ferrand, Jean-Loup Chappelet & Benoît Seguin, *Marketing olympique*, (Bruxelles : De Boeck, 2012).

7. L'âge d'or des années 1980 et 1990 (1980-2000)

Par rapport aux vingt années précédentes qui virent se succéder deux présidents du CIO (l'Américain Avery Brundage et l'Irlandais Lord Killanin), les vingt années suivantes correspondent pratiquement à la présidence du CIO par l'Espagnol Juan Antonio Samaranch (1980-2001 exactement) et aux mandats de plusieurs « présidents latins » de FI (le Brésilien João Havelange à la FIFA de 1974 à 1998 ; l'Italien Primo Nebiolo à l'IAAF de 1981 à 1999 ; le Mexicain Ruben Acosta à la FIVB de 1984 à 2008 ; l'Italien Bruno Grandi à la FIG de 1996 à 2019). Elles marquent un âge d'or pour la place olympique lausannoise, vaudoise et suisse. C'est en effet durant la présidence Samaranch que le CIO obtiendra un certain statut international, que de très nombreuses fédérations sportives et autres organisations du sport international s'installeront en Suisse, notamment dans le canton de Vaud, et que plusieurs institutions sportives mondiales seront créées et s'établiront à Lausanne. Au fil de leur développement, parallèle à celui de la commercialisation du sport, ces organismes relativement petits lors de leur installation en Suisse emploient au tournant du siècle plus de 2500 personnes et génèrent un tourisme d'affaire très important au travers de la venue de leurs officiels au siège.

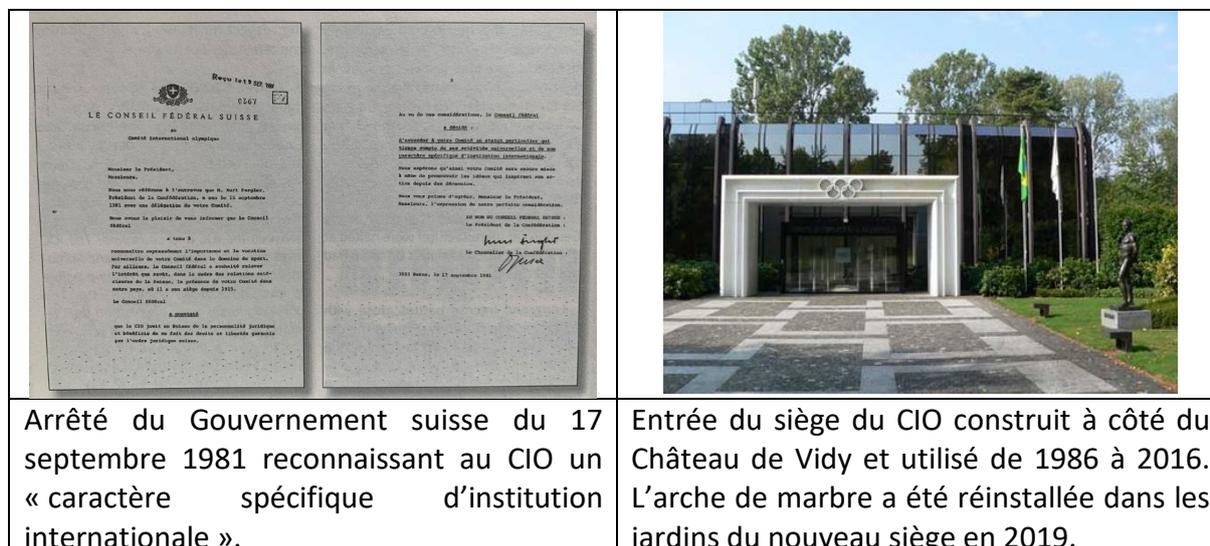
En septembre 1981, malgré les résistances du Département fédéral des affaires étrangères, le Gouvernement suisse « a décidé d'accorder à votre comité [le CIO] un statut particulier qui tienne compte de ses activités universelles et de son caractère spécifique d'institution internationale. »⁴⁵ A la suite de l'adoption de cet arrêté unilatéral, la délivrance de permis de travail pour les employés étrangers du CIO est faite sur simple demande (le CIO promettant de recruter plutôt des Suisses). L'exemption (ancienne) d'impôts sur les revenus du CIO est confirmée. Ce statut de 1981 est amélioré en novembre 2000 sous la forme d'un accord bilatéral entre le Gouvernement suisse et le CIO qui confirme les deux privilèges mentionnés ci-dessus (impôt et permis de travail) et précise certains points de détail (service militaire des Suisses employés par le CIO, carte de légitimation, accélération des procédures douanières, etc.). Il ne s'agit néanmoins pas d'un accord de siège qui donnerait des privilèges de type diplomatique comme en bénéficient quelques associations ayant des activités internationales basées à Genève. Le texte de cet accord de 2000 est publié au Registre systématique de la législation suisse.⁴⁶ En 2008, une convention sera signée entre le Canton de Vaud et les fédérations sportives internationales reconnues par le CIO (au programme des Jeux ou non) pour confirmer leur exemption d'impôts sur le revenu.⁴⁷ Le CIO paye d'autres impôts (comme

⁴⁵ Conseil fédéral suisse, lettre au CIO du 17 septembre 1981, citée dans Franck Latty, *Le Comité international olympique et le droit international*, (Nanterre : Montchestien, 2001). Cf. Pierre Morath, *Le C.I.O. à Lausanne*, ibid. : 185-197.

⁴⁶ RS 0.192.122.415.1, Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Comité International Olympique relatif au statut du Comité International Olympique en Suisse, Conclu le 1^{er} novembre 2000, Entré en vigueur le 1^{er} novembre 2000.

⁴⁷ Jean-Loup Chappelet, *La place olympique suisse*, ibid., 172.

la taxe municipale sur le divertissement, les taxes douanières fédérales) et sur les bénéfices des sociétés anonymes qu'il possède⁴⁸, ainsi que la Taxe à la valeur ajoutée (TVA). Ses employés payent aussi des impôts sur leurs revenus/salaires. Les FI non basées dans le canton de Vaud payent des impôts légers sur leurs revenus selon le canton de leur siège.



A la suite de l'obtention de ce « statut particulier », le CIO décide de construire à Lausanne un nouveau siège moderne à l'est du Château de Vidy (qu'il occupe depuis 1968) et un véritable musée olympique (dont il est question depuis Coubertin). Le nouveau siège est inauguré en 1986 et le musée en 1993. De même, la FIFA s'installe dans un vaste siège à Zurich en 2005 et ouvre un musée mondial du football dans cette ville en 2016.

Inspiré par le CIO et son président Juan Antonio Samaranch, les fédérations internationales (FI) suivantes déménagent leurs sièges en Suisse durant les années 1980 et 1990 (par ordre chronologique)⁴⁹ : la FI de volley-ball (FIVB en 1985), la FI de natation (FINA en 1986), la Fédération équestre internationale (FEI en 1991), l'Union cycliste internationale (UCI en 1992), l'International Baseball Federation (IBAF en 1994), la FI de motocyclisme (FIM en 1996), la FI des sociétés d'aviron (FISA en 1996⁵⁰), la FI de tir à l'arc (FITA en 1996), la FI d'escrime (FIE en 1997), l'International Table Tennis Federation (ITTF en 1998), la Fédération aéronautique internationale (FAI en 1998), la FI de l'automobile (FIA en 1999), la FI de basketball (FIBA en 2000). Toutes s'installent à Lausanne ou environs, sauf la FIA et la FIBA à Genève. La FIBA construit ensuite un siège à Mies (Canton de Vaud) près de Genève et de celui de la FIM. L'UEFA déménage aussi à Nyon (VD), depuis Berne, en 1995 et y inaugure un siège

⁴⁸ CIO, *Rapport annuel du CIO 2019*, (Lausanne : Comité international olympique) : 50.

⁴⁹ Pour une liste complète des organismes sportifs internationaux installés en Suisse, cf. Jean-Loup Chappelet, *La place olympique suisse*, (Bière : Cabédita, 2019) : 214-218.

⁵⁰ Même si le siège était en Suisse depuis 1924 chez tous ses présidents et secrétaires généraux suisses !

au bord du Léman en 1999. Avec les années, plusieurs FI construisent et/ou rénovent des bâtiments pour leur siège. En 2000, par exemple, la Fédération internationale de ski (FIS) depuis 1953 à Berne emménage dans un nouveau siège construit à Oberhofen-am-Thunersee (BE). L'Union cycliste internationale (UCI) inaugure un Centre mondial du cyclisme à Aigle (VD) en 2002 (pour ses bureaux et un vélodrome d'entraînement) après l'échec en referendum municipal d'un premier projet à Lausanne. Quittant Vienne (Autriche), L'International Ice Hockey Federation (IIHF), présidée par le Suisse René Fasel, achète une maison de maître à Zurich et s'y installe en 2002.

Cet âge d'or des années 1980 et 1990 voit la création de plusieurs organismes liés au CIO qui prennent tout naturellement leur siège à Lausanne. Les plus importants aujourd'hui sont le Tribunal arbitral du sport (TAS en 1984) et l'Association of Summer Olympic International Federations (ASOIF en 1983). Dans leur foulée et dans celles des FI, s'installent en Suisse plusieurs agences de marketing sportif comme International Sport and Leisure à Zoug (1982), Team Marketing à Lucerne (1999) ou TSE Consulting à Lausanne (1999). Plus d'une cinquantaine de championnats du monde sont organisés en Suisse à cette époque, essentiellement à Lausanne, Berne et dans les Grisons.⁵¹

	
<p>Musée olympique inauguré à Lausanne-Ouchy en 1993 et rénové en 2011-2013.</p>	<p>Quelques-uns des logos utilisés pour la marque « Lausanne Capitale olympique »</p>

L'accumulation d'organismes pour l'administration du sport mondial mène le CIO à décerner à Lausanne en 1993, à la veille de son centenaire, le titre unique de « capitale olympique ». Celui de « ville olympique », réservé aux villes ayant organisé les Jeux, lui avait déjà été attribué en 1982 à la suite de l'obtention par le CIO de son statut particulier en Suisse. Ces titres servent au marketing urbain de la ville, d'autant plus qu'ils permettent d'utiliser sans but commercial les anneaux olympiques, le symbole le plus connu au monde.

A la suite d'une conférence organisée à Lausanne en février 1999, l'Agence mondiale anti-dopage (AMA) est créée à la fin 1999 comme une fondation suisse et provisoirement installée

⁵¹ Jean-Loup Chappelet & Nancy Favre, « Quinze ans de championnats du monde et d'Europe en Suisse : un état des lieux », *Working paper IDHEAP* 11/2008, Chavannes-Lausanne.

à Lausanne, mais son siège est finalement fixé à Montréal (Canada) à la suite d'une très bonne offre du Québec et d'un vote serré de son Conseil de fondation contre Lausanne.⁵² Son bureau européen reste à Lausanne. C'est le seul accroc à l'âge d'or olympique que vit la Suisse sous la présidence Samaranch avec la non-élection de la ville de Sion (Valais) pour organiser les Jeux olympiques d'hiver 2006. Certains milieux concernés commencent à dire que la Suisse est déjà suffisamment « gâtée ».⁵³

⁵² Jean-Loup Chapelet, *La place olympique*, *ibid.*, 162-163.

⁵³ Jean-Loup Chapelet, *Le rêve inachevé ou les candidatures de Sion aux Jeux olympiques d'hiver*, (Chavannes-Lausanne : IDHEAP, 2000).

8. La consolidation des débuts du XXI^e siècle (2001-2020)

La période suivante correspond à deux présidences successives du CIO par le Belge Jacques Rogge (2001-2013) et l'Allemand Thomas Bach (2013-2025). Avec le départ annoncé de Juan Antonio Samaranch de la présidence en juillet 2001 beaucoup craignaient la fin de l'âge d'or de la place olympique suisse. Plusieurs réflexions stratégiques furent entreprises pour éviter son déclin.⁵⁴ Il ne se produisit pas bien que Jacques Rogge fut beaucoup moins attaché à Lausanne, au canton de Vaud et à la Suisse que son prédécesseur. Il ne rencontra jamais, par exemple, le président de la Confédération durant son mandat, ni ne visita officiellement les cantons suisses comme Samaranch. Paraphrasant John F. Kennedy à Berlin, il dû déclarer à plusieurs reprises sur la fin de sa présidence « Ich bin ein Lausanner » (je suis un Lausannois).⁵⁵

De très nombreuses, mais petites, fédérations internationales ou européennes et organismes sportifs continuèrent à s'installer à Lausanne et en Suisse sous la présidence Rogge ou y ouvrirent des antennes⁵⁶, sans doute du fait d'un effet d'entraînement induit par la précédente période et aussi de la politique proactive mise en place par la ville de Lausanne et le Canton de Vaud par exemple en créant des conditions cadres pour l'installation de ces organismes.⁵⁷ Parmi les plus importants, la Fédération internationale des sports universitaires (FISU) déménagea en 2011 de Bruxelles où elle était basée depuis sa fondation pour venir à Lausanne. En 2009, c'est l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) et en 2010 l'Association générale (puis globale) des fédérations internationales de sport (AGFIS) qui se sont installées à Lausanne alors qu'elles s'étaient créées en contre-pouvoir du CIO et avaient installé leurs sièges respectivement à Mexico et Monte Carlo dans les années 1970. L'Union mondiale des villes olympiques est créée à Lausanne en 2002 avec la ville d'Athènes pour favoriser les échanges entre villes qui ont organisé les Jeux ou pensent le faire dans le futur. Elle organise chaque année une conférence où sont présentées les dernières tendances de l'organisation des grands événements sportifs.

⁵⁴ Jean-Loup Chappelet, *La place olympique suisse*, Ibid., 168-174.

⁵⁵ CIO, « La Suisse dit merci à Jacques Rogge », *Communiqué de presse du CIO*, 4 juillet 2013, www.olympic.org/fr/news/la-suisse-dit-merci-a-jacques-rogge .

⁵⁶ Joël Pinson et Jean-Loup Chappelet, « Performance de la politique publique 'Lausanne, Capitale Olympique' ». In Mathieu Winand & Thierry Zintz (Dir.) *Management et évaluation de la performance, un défi pour les organisations sportives*. (Bruxelles : De Boeck, 2014) : 67-83.

⁵⁷ Cf. par exemple les crédits-cadre de 2002 et 2010 de la ville de Lausanne pour l'accueil de manifestations et d'organisations sportives, la loi cantonale vaudoise de 2012 sur l'éducation physique et le sport (Chapitre VI : sport international) et la création d'un « Cluster du sport international » (Think Sport) par la ville, le canton et le CIO en 2012.

Une seule FI assez importante quitte la Suisse durant cette période : l'International Badminton Federation (IBF à Lausanne de 2008-2012) pour s'installer à Kuala Lumpur (Malaisie) où elle bénéficie aussi d'une exemption d'impôt.

	
<p>Siège du CIO inauguré près du Château de Vidy en 2019.</p>	<p>Village des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse Lausanne 2020.</p>

L'élection de Thomas Bach à la présidence du CIO en 2013 marque un retour en force d'une grande proximité avec les autorités suisses. Peu après son élection, il reçoit le président de la Confédération au siège du CIO⁵⁸ pour discuter de l'amélioration du statut de l'organisation en Suisse, sans qu'une avancée significative n'intervienne (une loi sur l'Etat hôte a été adoptée en 2007 et offre pourtant des possibilités nouvelles). Le président de la Confédération accepte toutefois de participer à l'ouverture de la réunion annuelle du CIO en décembre 2014 qui adopte l'Agenda 2020 (20+20 recommandations), c'est-à-dire la feuille de route stratégique que Thomas Bach s'est donné pour sa présidence. La construction d'un nouveau siège à Lausanne en lieu et place de celui inauguré en 1986 est décidé pour loger l'ensemble des collaborateurs du CIO répartis sur plusieurs sites lausannois. Il sera inauguré en 2019 tout en fêtant le 125^{ième} anniversaire de la fondation du CIO. La Municipalité a accordé un droit de superficie de cent ans sur le terrain du bâtiment situé à côté du Château de Vidy. Cet immeuble ultra-moderne, qui a gagné plusieurs prix de durabilité, a coûté environ 200 millions de francs, entièrement financés par le CIO.

Ce début de XXI^e siècle est couronné par l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver à Lausanne. Ils ont lieu en janvier 2020 et rencontrent un succès populaire local. Ils annoncent peut-être une future candidature lausannoise à des Jeux d'hiver traditionnels (celle de 1996/1994 ayant échoué en referendum en 1988).

⁵⁸ Yelmarc Roulet, « Le CIO demande de meilleures conditions », *Le Temps*, 16 mai 2004.

9. Conclusion : le devenir de la place olympique suisse

En 2020, trois quarts des organisations qui gouvernent le sport mondial olympique sont basées en Suisse. Seules quelques « grandes » FI n’y sont pas installées : l’International Association of Athletics Federations (IAAF, aujourd’hui World Athletics, à Monaco), l’International Tennis Federation (ITF à Londres), l’International Rugby Board (IRB à Dublin) parmi les FI au programme olympique.

Les principales raisons de l’émergence de cette place sont au nombre de trois. D’abord, la volonté de deux présidents du CIO – Coubertin (de 1896 à 1925) et Samaranch (de 1980 à 2001) qui ont été de véritables promoteurs pour Lausanne et la Suisse, comme les nombreux autres présidents suisses de FI. Deuxièmement, l’effet « boule de neige » et proximité du CIO qui s’enclenche à partir des années 1980 et de l’importance croissante que prennent les Jeux olympiques et la redistribution d’une grande partie de leurs revenus au Mouvement olympique (par exemple, en 2019, USD 215 millions aux FI olympiques de sports d’hiver, USD 16 millions à l’AMA, USD 7,5 millions au TAS, etc.⁵⁹). Enfin, les qualités propres à la Suisse, pays neutre au centre de l’Europe, disposant d’une loi sur les associations peu contraignante, d’une fiscalité légère⁶⁰ et d’une qualité de vie agréable, malgré un coût de la vie élevé.

On constate que depuis l’installation du CIO en 1915, la place olympique suisse est passée par une alternance de périodes fastes et moins fastes, où les relations du CIO et des organismes du sport international avec les autorités d’abord lausannoises, puis vaudoises et suisses n’étaient pas bonnes, voire mauvaises. Comme le déclarait un ancien directeur général du CIO, François Carrard, c’est un « je t’aime moi non plus » sur près d’un siècle.⁶¹

Avec la pandémie de 2020, la Confédération a fait un effort particulier en proposant aux fédérations installées en Suisse (sauf FIFA et UEFA) des prêts pour un total de CHF 150 millions (dont les montants sont financés pour moitié par le CIO). Ce dernier a aussi consenti des avances (pour USD 63 millions) sur les fonds revenant aux FI à la suite des Jeux reportés de Tokyo 2020. Une douzaine de FI basées en Suisse y a fait appel.⁶²

En ce début de XXIe siècle, la situation de la place olympique suisse semble bonne, mais reste fragile. Certaines FI ont déménagé leurs sièges hors de Suisse (BWF badminton, ISAF voile, WSF squash, JJFI Ju-Jitsu, IJF judo, ITTF tennis de table). Le CIO est sans doute basé à Lausanne pour longtemps du fait de son nouveau siège (inauguré en 2019), mais aimerait obtenir un meilleur statut de la part de la Confédération. Il a installé à Madrid ses filiales Olympic

⁵⁹ CIO, *Rapport annuel 2019*, (Lausanne : Comité international olympique, 2019) : 163 et 168.

⁶⁰ Exemption de l’impôt sur les revenus pour les FI reconnues par le CIO dans le canton de Vaud, imposition légère dans les autres cantons.

⁶¹ Yelmarc Roulet, « La cérémonie lausannoise pour Juan Antonio Samaranch : ‘un beau gachis’ » *Le Temps*, 19 mai 2001.

⁶² CIO, « Le CIO a déjà apporté une aide financière d’environ 100 millions d’USD au mouvement olympique », *Communiqué de Presse du CIO*, 15 juillet 2020.

Broadcasting Services SL (qui produit les images des Jeux) et Olympic Channel SL (qui les diffuse en partie sur internet, ainsi que beaucoup de compétitions de FI), avec leurs nombreux emplois à la clé. La FIFA envisage des déménagements⁶³, notamment pour ses nombreuses filiales. Son président fait l'objet depuis 2020 d'une enquête pénale à la suite de plusieurs rencontres avec le procureur général de la Confédération (qui a dû démissionner) au sujet des enquêtes suisses concernant la FIFA à la suite de la démission de son président suisse de longue date, Sepp Blatter.

Beaucoup dépendra de la nouvelle génération de dirigeants suisses qui prendront ou pas des postes au sein du sport mondial à la suite de Sepp Blatter (remplacé en 2016 par l'Italo-Suisse Gianni Infantino), Gian-Franco Kasper (qui a succédé à Marc Hodler à la FIS jusqu'en 2021) ou encore de René Fasel (à la tête de l'IHF jusqu'en 2021).

Ce texte résulte de la conférence donnée le 10 septembre 2020 à l'Université de Lausanne lors du Sport Future Rendez-Vous 2020.

Les photos de ce texte sont extraites de l'internet et sont uniquement à but illustratif et informatif. Elles peuvent être protégées par copyright.

⁶³ Tariq Panja, "FIFA Quietly Considering Plan to Leave Switzerland", *The New York Times*, 1st August 2019, section B: 12.

L'IDHEAP en un coup d'oeil

Champ

L'IDHEAP, créé en 1981, se concentre sur l'étude de l'administration publique, un champ interdisciplinaire (en anglais Public Administration) visant à développer les connaissances scientifiques sur la conduite des affaires publiques et la direction des institutions qui en sont responsables. Ces connaissances s'appuient sur plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, comme le droit, l'économie, le management et la science politique, adaptées aux spécificités du secteur public et parapublic. L'IDHEAP est le seul institut universitaire suisse totalement dédié à cet important champ de la connaissance. Il est intégré dans la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne.

Vision

A l'interface entre théorie et pratique de l'administration publique, l'IDHEAP est le pôle national d'excellence contribuant à l'analyse des mutations du secteur public et à une meilleure gouvernance de l'Etat de droit à tous ses niveaux, en pleine coopération avec ses partenaires universitaires suisses et étrangers.

Mission

Au service de ses étudiants, du secteur public et de la société dans son ensemble, l'IDHEAP a une triple mission qui résulte de sa vision:

- Enseignement universitaire accrédité au niveau master et post-master, ainsi que formation continue de qualité des élus et cadres publics;
- Recherche fondamentale et appliquée en administration publique reconnue au niveau national et international, et valorisée dans le secteur public suisse;
- Expertise et conseil indépendants appréciés par les organismes publics mandataires et enrichissant l'enseignement et la recherche.